

Document informatif pour des parents partenaires

La rentrée aura lieu 10 août 2026.

Votre enfant viendra à l'EJC en bus scolaire selon les horaires notés sur le contrat.

En signant le contrat vous avez accepté le règlement de l'EJC ainsi que l'ordonnance. Ces documents sont disponibles sur le site de l'école sur le site de l'EJC. Merci de relire le règlement avant la rentrée notamment pour **la marche à suivre en cas d'absence afin d'éviter une facturation inutile.**

A prendre dès la rentrée à l'EJC :

Pour les enfants participants à au moins un module de l'EJC

-Des pantoufles → **Merci de noter le nom sur l'étiquette.**

- Des habits de rechanges qui resteront à l'EJC (obligatoire pour les 1h et 2H, obligatoire pour les plus grands si des « accidents-toilettes » sont réguliers) → **Merci de noter le nom sur l'étiquette.**

Pour les enfants participants à au moins un module de l'après-midi :

-Des habits de rechanges (en cas de pluie ou de boue lors des sorties) (pour les 1H à 8H obligatoire). Si votre enfant vient avec des habits de rechanges car il participe à midi, pas besoin de lui donner le double d'habits. → **Merci de noter le nom sur l'étiquette.**

- Une casquette qui restera à l'EJC (avec le nom de l'enfant écrit dessus)

-Une gourde (qu'il peut laisser à l'EJC avec son prénom ou il doit l'avoir chaque jour dans son sac pour qu'il puisse s'hydrater en sortie)

Les brosses à dents, dentifrices (Elmex enfants / junior) sont fournis ainsi que la crème solaire (indice 50). Si votre enfant a besoin de produits spécifiques pour peau sensible, gencives sensibles etc, merci de nous fournir les produits en question dès la rentrée.

Pour faciliter l'apprentissage de l'autonomie de vos enfants, merci de faire attention aux quelques points suivants :

-Avoir des chaussures qu'il sait enfiler seul (scratch s'il ne sait pas faire ses lacets).

-Avoir des habits qu'il sait enfiler seul (pas de body ou salopette s'il a des difficultés à s'habiller).

Pour l'hiver : Des moufles (sans doigts pour les plus petits), bonnet, pantalon de ski s'il y a de la neige, bottes. (possibilité de laisser un pantalon de ski à l'EJC lors de la période hivernale)

Merci de l'habiller en fonction de la météo en cas de sortie (bottes et K-Way s'il pleut, casquette s'il fait chaud, il peut aussi avoir de quoi se changer dans son sac s'il fait froid le matin et chaud l'après-midi, etc).

Merci de noter le nom ou initiale sur les étiquettes des habits (au feutre indélébile accepté, pas besoin d'étiquettes spéciales).